

VENDREDI 7 MAI 2021

A – Pour entrer dans la prière (avec le Psaume de la Création de Patrick RICHARD)

Par toutes les montagnes et toutes les vallées
 Par l'ombre des forêts et par les fleurs des champs
 Par les bourgeons des arbres et l'herbe des prairies
 Par le blé en épis, je veux crier :

Par cette main tendue qui invite à la danse
 Par ce baiser jailli d'un élan d'espérance
 Par ce regard d'amour qui révèle et réchauffe
 Par le pain et le vin, je veux crier :

**Mon Dieu, tu es grand, tu es beau
 Dieu vivant, Dieu très-haut
 Tu es le Dieu d'amour
 Mon Dieu, tu es grand, tu es beau
 Dieu vivant, Dieu très-haut
 Dieu présent en toute création**

B – À l'écoute de la Parole de Dieu

- **Psaume 104 (104, 21-22)**

Il fait de Joseph le chef de sa maison, le maître de tous ses biens,
 pour que les princes lui soient soumis, et qu'il apprenne la sagesse aux anciens.

C – Compendium de LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE –

Dixième Chapitre : SAUVEGARDER L'ENVIRONNEMENT-

IV. Une responsabilité commune

a) L'environnement, un bien collectif

470 La programmation du développement économique doit considérer attentivement « la nécessité de respecter l'intégrité et les rythmes de la nature »,¹ car les ressources naturelles sont limitées et certaines ne sont pas renouvelables. Le rythme actuel d'exploitation compromet sérieusement la disponibilité de certaines ressources naturelles pour le présent et le futur.² La solution du problème écologique exige que l'activité économique respecte davantage l'environnement, en conciliant les exigences du développement économique avec celles de la protection environnementale. *Toute activité économique qui se prévaut des ressources naturelles doit aussi se soucier de la sauvegarde de l'environnement et en prévoir les coûts*, lesquels sont à considérer « comme élément essentiel du coût (...) de l'activité économique ». ³ C'est dans ce contexte que doivent être considérés les rapports entre l'activité humaine et les *changements climatiques* qui, étant donné leur extrême complexité, doivent être opportunément et constamment suivis aux niveaux scientifique, politique et juridique, national et international. Le climat est un bien



¹ Jean-Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis*, 26 : AAS 80 (1988) 546.

² Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis*, 34 : AAS 80 (1988) 559-560.

³ Jean-Paul II, *Discours à la XXV^{ème} Conférence générale de la FAO* (16 novembre 1989), 8 : *L'Osservatore Romano*, éd. française, 5 décembre 1989, p. 17.

qu'il faut protéger et il faut que, dans leurs comportements, les consommateurs et les agents d'activités industrielles développent un plus grand sens de responsabilité.⁴

Une économie respectueuse de l'environnement ne poursuivra pas seulement l'objectif de la maximalisation du profit, car la protection de l'environnement ne peut pas être assurée uniquement en fonction du calcul financier des coûts et des bénéfices. L'environnement fait partie de ces biens que les mécanismes du marché ne sont pas en mesure de défendre ou de promouvoir de façon adéquate.⁵ Tous les pays, en particulier les pays développés, doivent percevoir combien est urgente l'obligation de reconsidérer les modalités d'utilisation des biens naturels. La recherche d'innovations capables de réduire l'impact sur l'environnement provoqué par la production et la consommation devra être efficacement stimulée.

Il faudra que soit accordée une attention particulière aux questions complexes concernant les *ressources énergétiques*.⁶ Celles qui ne sont pas renouvelables, auxquelles puisent les pays hautement industrialisés et ceux de récente industrialisation, doivent être mises au service de toute l'humanité. Dans une perspective morale orientée vers l'équité et la solidarité entre les générations, il faudra également continuer, grâce à la contribution de la communauté scientifique, à identifier de nouvelles sources énergétiques, à développer les énergies alternatives et à élever les niveaux de sécurité de l'énergie nucléaire.⁷ De par les liens qu'elle entretient avec les questions du développement et de l'environnement, l'utilisation de l'énergie interpelle les responsabilités politiques des États, de la communauté internationale et des agents économiques ; ces responsabilités devront être éclairées et guidées par la recherche continue du bien commun universel.

D – Notre Père

⁴ Cf. Jean-Paul II, *Discours à un Groupe d'études de l'Académie Pontificale des Sciences* (6 novembre 1987) : *L'Osservatore Romano*, éd. française, 1^{er} décembre 1987, p. 11.

⁵ Cf. Jean-Paul II, *Encycl. Centesimus annus*, 40 : AAS 83 (1991) 843.

⁶ Cf. Jean-Paul II, *Discours aux participants à l'Assemblée Plénière de l'Académie Pontificale des Sciences* (28 octobre 1994) : *L'Osservatore Romano*, éd. française, 1^{er} novembre 1994, p. 3.

⁷ Cf. Jean-Paul II, *Discours aux participants à un Symposium sur la Physique nucléaire* (18 décembre 1982) : *L'Osservatore Romano*, éd. française, 4 janvier 1983, p. 11.